

ARRETÉ N°135/2022/ST

Objet : Fermeture provisoire du parc de jeux du château d'eau

Le Maire de la Commune de Marguerittes (Gard),
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les travaux de rénovation du parc de jeux du château d'eau rue de la Travette à 30320 Marguerittes,
Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des usagers.

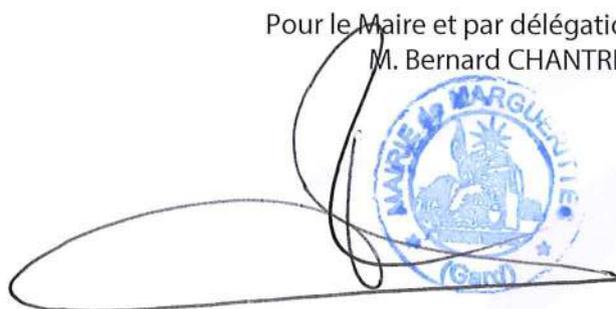
ARRÊTE

Article 1er : Le parc de jeux du château d'eau rue de la Travette à 30320 Marguerittes sera fermé du 05/09/2022 au 19/09/2022 inclus.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Marguerittes, le premier septembre deux mille vingt-deux.

Pour le Maire et par délégation,
M. Bernard CHANTRIER



Adjoint délégué aux travaux et équipements publics